



## 15ème législature

<b>Question N° : 44394</b>	De <b>M. Jean-Luc Mélenchon</b> ( La France insoumise - Bouches-du-Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Industrie		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> >industrie	<b>Tête d'analyse</b> >Une anticipation de la pandémie de covid-19 ?	<b>Analyse</b> > Une anticipation de la pandémie de covid-19 ?.
Question publiée au JO le : <b>22/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie, sur les éléments suivants. Le laboratoire d'idées La Fabrique de l'industrie a publié *L'industrie à l'épreuve de la crise* en janvier 2022. Cet ouvrage a été préfacé par Mme Pannier-Runacher. Or on y lit la phrase suivante : « certaines entreprises ont bénéficié de relations privilégiées avec leurs filiales chinoise ou italienne pour anticiper l'arrivée du virus en France ». La réalité des pénuries de matériel (masques et tests par exemple) subies en France au plus fort de la pandémie de covid-19 contraste nettement avec cette affirmation. M. le député aimerait donc connaître, d'une part la nature de ces informations, d'autre part la date à laquelle elles les a reçues. Enfin, il lui demande ce qui a pu en être déduit par le ministère.